



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

Date : 14 novembre 2013

Le quorum est atteint : 11 membres présents (sur 18 membres).

1) Approbation du compte-rendu précédent avec les remarques suivantes

Moyennant la prise en compte des remarques précédentes, le compte-rendu de la réunion du 4 juin 2013 est validé.

2) Présentation de l'ordre du jour et ajout de questions diverses

Jean-Raphaël Gros-Désormeaux présente l'ordre du jour et détaille les questions diverses qui seront abordées en fin de séance. Il serait souhaitable d'ajouter les points suivants :

- présentation de la note de Michel Breuil sur le PNA Iguanes des Petites Antilles
- principaux éléments issus de la réunion des présidents de CSRPN
- une sollicitation de Rémi Picard et François Catzéfliis sur un site hébergeant des chiroptères et susceptible d'être détruit
- un suivi aérien des espaces naturels à enjeux (Jean-Valéry Marc)

3) Plan de gestion de la RNISA (pour avis)

Nadine Vénumière du PNRM présente le plan de gestion. Ce plan a été bâti à partir de l'évaluation du plan de gestion 2007-2012 (disponible sur le site internet de la DEAL) issu de la consultation des acteurs concernés. Le plan de gestion présente un état des lieux écologique et socio-économique puis décline les objectifs à long terme suivants en opérations :

Objectifs à long terme de conservation du patrimoine

- A - Conservation des populations d'oiseaux marins
- B - Conservation des habitats
- C - Conservation des autres espèces
- D - Conservation des habitats marins et littoraux autour de la réserve

Objectifs à long terme de valorisation pédagogique et d'intégration socio-économique

- E - Amélioration du niveau d'information et des comportements des publics vis-à-vis de la réserve

Objectifs à long terme relatifs de gestion de la réserve

- F - Optimiser la gestion de la réserve

Au delà de l'ensemble du plan de gestion, le PNRM souhaitait obtenir un avis du CSRPN plus particulier sur le suivi de l'avifaune et la pose des nichoirs artificiels.

Avis 2013-11 Le CSRPN émet un avis favorable sur le plan de gestion avec les réserves suivantes : retirer la variété de plante signalée par JF Bernard comme ayant été remise en question par Howard et suivi par Fournet en 2002.

s'assurer que les expérimentations (nichoirs artificiels et leurres pour faire venir les sternes de Dougall) soient faites sur les zones où les risques pour les populations déjà en place seraient les plus faibles (îlets moins fréquentés) et sous réserve que l'état des populations l'autorise.

4) Présentation des travaux sur les « Ti Mabouya » par Marcel Bourgade du PNRM (pour avis)

M. Bourgade présente les données qu'il a recueillies sur deux populations de sphérodactyles, morphologiquement différents des deux espèces de sphérodactyles actuellement connues en Martinique. Groba & Thorpe ont démontré en 2013, via des analyses génétiques sur différents spécimens, que le Sphérodactyle de St Vincent (*Sphaerodactylus vincenti*) fréquente le Sud-Ouest de l'île tandis que *Sphaerodactylus festus* est présent dans le Nord. Dans leur publication, ils ne se prononcent pas sur la population du Sud de la Martinique séparée « plus récemment » de celle du sud-ouest.

Lors d'un inventaire mené à l'initiative de la commune du Lamentin, M. Bourgade a découvert un morphotype particulier sur les îlets de la baie de Génipa. Ces îlets seraient géologiquement isolés depuis longtemps et pourraient avoir conduit à un début de spéciation.

De même, lors d'une étude effectuée dans le cadre de l'atlas de la biodiversité communale de Sainte Anne, un phénotype très particulier a été observé sur les mornes calcaires de la commune ainsi que de l'îlet Baude, Morne Crêve-coeur, Marguerite jusqu'à Macabou. La morphologie rappellerait le sphérodactyle présent à Ste Lucie (non étudié par Groba & Thorpe).

Suite à ces observations, le PNRM aimerait poursuivre ses investigations. Avant d'entamer des démarches de dérogation, la DEAL a souhaité recueillir l'avis du CSRPN.

Avis 2013-12 Le CSRPN approuve la poursuite de la démarche d'investigation présentée afin qu'une analyse de l'ADN puisse éprouver ces hypothèses.

Les résultats devront être présentés dans une publication scientifique pour préciser le statut des individus de *Sphaerodactylus* identifiés.

En l'état actuel des connaissances, il n'est pas recommandé d'affirmer l'existence de nouvelles espèces, malgré les différences phénotypiques observées.

Monsieur Alex ALLARD SAINT-ALBIN est identifié comme le référent scientifique sur ce dossier au sein du CSRPN.

5) Mesure agro-environnementale (pour avis)

Rappel sur le contexte : le nouveau Plan de Développement Rural de la Martinique (PDRM) est en cours de rédaction et dans ce cadre, une réflexion est menée sur les MAE qui pourront être proposées. Il pourrait y avoir une mise en place d'infrastructures de type haies, bosquets, mares. L'objectif affiché par la commission européenne est de limiter les impacts négatifs de l'agriculture sur la biodiversité.

Les services de la DAAF Martinique ont commencé la rédaction de cette mesure. Dans les réflexions du groupe de travail, il a été évoqué le risque potentiel d'implanter des espèces néfastes pour les écosystèmes (espèces exotiques envahissantes) mais aussi la possibilité d'utiliser cette

mesure pour réimplanter des essences « utiles à l'environnement » (espèces endémiques, rares ou menacées) ou ayant un rôle pour l'agriculture (apiculture, fruits,...). Cette mesure peut donc avoir un impact direct sur l'environnement et le paysage de la Martinique.

Deux listes d'espèces végétales à utiliser préférentiellement (liste positive) et à ne surtout pas implanter (liste négative) ont donc été soumises à l'avis du CSRPN.

Avis 2013-13 Le CSRPN émet un avis favorable à cet élan et à la volonté d'entraîner les agriculteurs dans une gestion plus soucieuse de la biodiversité, mais en faisant attention à ne pas laisser supposer qu'il s'agit d'une amélioration de la biodiversité. Il s'agit bien d'une mesure de réduction des impacts négatifs de l'activité agricole. La liste négative pourrait être retravaillée avec les membres du CSRPN en se basant sur l'aspect invasif.

Pour la liste positive, le CSRPN recommande une étude sur les plantes utilisées dans le passé ainsi qu'une analyse des publications de la chambre d'agriculture pour affiner la liste positive avec des critères explicites. Cette étude pourrait faire l'objet d'un stage avec l'appui du conservatoire botanique.

6) Présentation du programme Life+ Cap Dom en Martinique (pour information)

Un programme européen Life+ CAPDOM a été mis en place pour la période 2010-2015 afin de créer des actions innovantes pour la conservation de l'avifaune prioritaire dans les DOM. La Réunion, la Guyane et la Martinique sont concernés à différents titres.

Sur notre territoire, Christelle Béranger a été embauchée par la Ligue de Protection des Oiseaux pour travailler principalement sur le moqueur à gorge-blanche dans le cadre de l'objectif 2 du programme « concilier conservation des sites et activités économiques ». Pendant deux ans, elle a recherché les sites prioritaires pour la reproduction et l'alimentation de cet oiseau sur la presqu'île de la Caravelle puis elle a évalué l'abondance des prédateurs potentiels. D'autres actions concrètes découlant de ces travaux seront prochainement réalisées par les partenaires du programme (PNRM, Conservatoire du Littoral, Carouge,...) afin d'améliorer la conservation du moqueur gorge-blanche.

En parallèle, Christelle a coordonné la mise en place de deux autres projets : le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) et la base de saisie naturaliste participative faune-martinique :

<http://www.faune-martinique.org/>

7) Programme personnel Moqueur Gorge-Blanche (pour information)

Pour répondre aux attentes sur la conservation du moqueur gorge-blanche, et notamment à plusieurs actions envisagées par le programme Life+ CAPDOM, des sessions de capture/baguage doivent être réalisées. L'habilitation à manipuler cet oiseau passe par la rédaction d'un programme personnel qui doit être présenté et validé par le CRBPO. Georges Tayalay, assisté de Christelle Béranger et de Jean-Raphaël Gros-Désormeaux, est en train de finaliser la rédaction de ce document qui reprendra toutes les perspectives d'études liées aux sessions de capture-marquage-recapture. Le document devrait être envoyé au CRBPO avant la fin de l'année.

8) Liste des espèces d'oiseaux sédentaires nicheurs de Martinique (pour information)

Dans le cadre du travail réalisé pour créer le site Internet «faune-martinique.org», Christelle Béranger a réuni un groupe d'experts en ornithologie afin de dresser la liste des oiseaux potentiellement observables en Martinique. Forts de leurs expériences respectives, ils ont abouti à une liste particulièrement détaillée (Cf. présentation) dans laquelle subsistent des interrogations,

notamment pour les espèces observées qu'une seule fois. Le listing a également intégrer des espèces qui pourraient arriver très bientôt sur notre île du fait de leur expansion (Ex. Moineau domestique). Dans l'application faune-martinique, toutes les espèces ont été rentrées mais certaines ne sont pas forcément ouvertes à la saisie.

Grâce à ce travail, nous savons à présent avec certitude que 59 espèces d'oiseaux sont sédentaires nicheurs en Martinique. Cette liste sera soumise à la validation d'un prochain CSRPN.

Les points suivants sont reportés sur l'ordre du jour d'un prochain CSRPN :

1. Présentation du SDVP par Guillaume LALUBIE (15 mn de présentation et 15 mn de discussion) (pour information)
2. Fin de la présentation du programme d'inventaire naturaliste 2013 : trigonocéphale, matoutou, ZNIEFF, îlets et actions de luttés contre les EEE ... (DEAL/JM-CB)
3. Présentation de la stratégie EEE

9) Questions diverses

9.1) Risques courus par l'iguane des Petites Antilles

Michel Breuil souhaiterait informer le CSRPN de quelques éléments à l'issue du précédent comité de pilotage du Plan National d'Actions en faveur de l'iguane des Petites Antilles.

« La situation de l'iguane des Petites Antilles est pire qu'en 2006. Michel Breuil insiste sur le risque d'hybridation bien qu'il y ait d'autres positions contraires (en Guadeloupe). »

Il y a un consensus autour de la thèse de Michel Breuil. Le CNPN a en particulier appuyé sur la nécessité d'enlever l'iguane vert de la liste des espèces protégées en Guadeloupe.

9.2) Risque autour d'une destruction d'un site de *Brachyphylla cavernarum*

Rémi Picard (Fredon) souhaite attirer l'attention du CSRPN sur le fait qu'une importante colonie de chauves-souris a trouvé refuge dans une habitation abandonnée appartenant au Conseil Général. Des travaux seraient sur le point d'être menés (destruction de l'habitation ?) ce qui présente un risque à plusieurs niveaux : pour les chiroptères tout d'abord car il s'agit d'une espèce protégée et des dérogations sont nécessaires ; pour les riverains car si ces chauves-souris sont dérangées elle peuvent chercher un autre dortoir dans le voisinage ; pour les opérateurs lors de la démolition (histoplasiose).

Le président du CSRPN adressera un courrier au Conseil Général pour rappeler la présence d'espèces protégées, la réglementation en vigueur et les risques encourus par les riverains.

9.3) Suivi aérien des espaces naturels

Jean-Valéry Marc propose un suivi des espaces naturels régulier et cadré par survol aérien et prise de vue. La méthode permettrait de disposer de plusieurs vues possibles (aériennes classiques au-dessus de 300 m ; drones ; vues obliques quasi-verticales) pour une estimation quantitative et qualitative de la destruction des espaces naturels. L'intérêt est la réactivité avec des prises de vues à basse hauteur à intervalle temporel faible. Il y aurait aussi un intérêt pour la botanique pour retrouver certaines espèces (au moment de la floraison ou feuillage particulier).

Le président indique qu'il serait souhaitable d'avoir une liste de diffusion de type SIG 972 pour le CSRPN.

Monsieur le Président lève la séance à 12h56.